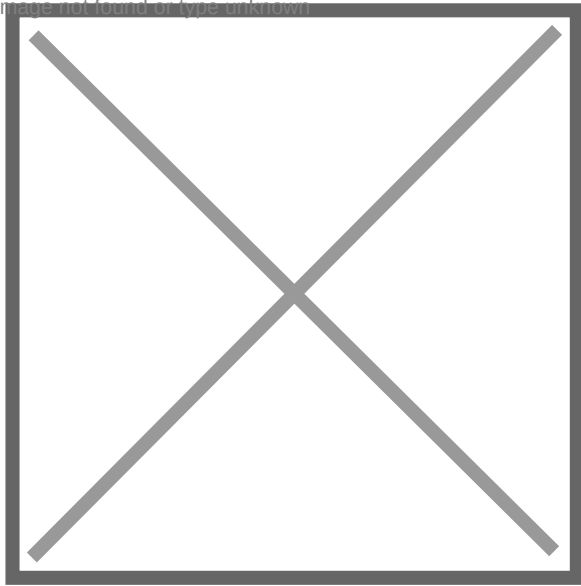


Image not found or type unknown



Renouveaulement de la carte de séjour

Par **nisso63**, le **04/10/2010** à **19:29**

Bonjour,
j'étais fille au pair durant l'année 2009-2010
2010-2011 j'ai effectué mon inscription à l'université en L3
j'ai déposé mon dossier de renouvellement de carte de séjour, vu que j'avais déjà un titre d'un an avec mention étudiant 2009-2010
la préfecture me convoque, pour mon dossier

je voudrai savoir, si en tant que fille au pair l'année dernière, j'ai le droit de poursuivre des études cette année, sachant que j'ai déjà mon inscription pour cette année

merci